

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-939/SG/FP accordant une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires 1973, au personnel enseignant du premier degré .

n° 73-939/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 juin 1973

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1973

Date du numéro
25 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel prévu par l'arrêté n° 59/SPCG du 17 mai 1958, une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires 1973 est accordée à compter du 31 mai 1973 à : Mme Belleville Simone, institutrice, à passer à : Le Mesnil Saint-Denis (78), 49, Avenue de Noailles. Mme Coudert Michèle, institutrice, 8e échelon, à passer à : Le Palais (87), 31, Avenue A. Briand.